

## FICHE D'IDENTITÉ

N°

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Fixe : \_\_\_\_\_ Tél. Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Essais – Période 1

Cours de	Jour de la semaine	Horaire
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___

### Essais – Période 2

Discipline	Jour	Horaire
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___
•	•	de ___ h ___ à ___ h ___

MB Studio de réserve le droit de refuser l'accès au cours d'essai à quiconque en fonction du nombre de personnes déjà présentes dans le cours. La priorité sera donnée aux personnes ayant remplis une " Fiche d'essai " et aux personnes n'ayant pas effectué de cours d'essai la semaine précédente. Les cours d'essai s'effectueront durant 45 min. afin de pouvoir répondre à d'éventuelles questions durant les 15 min. restantes.

**Chaque jour, après avoir effectué votre dernier essai, merci de bien vouloir vous présenter au secrétariat afin retourner votre fiche d'essai et vos impressions sur les cours.**

## INSCRIPTION

OUI

NON

Motif (si non) : \_\_\_\_\_

### Cours choisis

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

**Droit d'Inscription :** \_\_\_\_\_ €

**Forfait :** \_\_\_\_\_ €

**S/Total :** \_\_\_\_\_ €

**Déductions (éventuelles) :** \_\_\_\_\_ €

**Total :** \_\_\_\_\_ €

**Mode de paiement :** \_\_\_\_\_

Merci de bien vouloir prendre connaissance des conditions et règlement intérieur au verso de ce document.

Date et signature **OBLIGATOIRE** pour valider l'inscription.

## Conditions et Règlement Intérieur

Toute personne suivant des cours au MB Studio ou toute personne accompagnante, même occasionnellement, devra respecter le règlement intérieur. MB Studio se réserve le droit d'annuler un cours (un minimum de 2 élèves est nécessaire pour que le cours soit assuré) ou de modifier les horaires par manque de fréquentation d'un cours sans dédommagement.

### 1-Validation de l'Inscription et des forfaits

- La fiche d'inscription doit être remplie, datée et signée par le pratiquant (s'il est majeur) ou par son représentant légal (s'il est mineur)
- L'acquiescement des frais d'inscriptions annuel doit être réalisé avant le début d'activité du pratiquant au sein du MB Studio.
- L'acquiescement du montant des cours au trimestre ou à l'année doit être réalisé avant le début d'activité du pratiquant au sein du MB Studio.
- Un certificat médical est OBLIGATOIRE, datant de moins de 3 mois à l'inscription, et attestant que l'élève ne présente aucune contreindication médicale à la pratique de la discipline de danse et/ou de fitness pour laquelle l'inscription a été validée.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels prenant en charge les dommages encourus ou causés par le pratiquant (ex : assurance extrascolaire, contrat MAIF-praxis, etc...) est OBLIGATOIRE.

### 2-Modalités de paiement

Tous les tarifs et forfaits proposés tiennent compte des divers congés en cours de saison.

Les cours sont payables en début d'année ou de chaque trimestre. Les forfaits au trimestre sont payables en une seule fois.

Les forfaits à l'année sont payables en une, deux ou trois fois sans frais supplémentaires, ou jusqu'à 10 fois selon conditions.

Pour les paiements en plusieurs fois MB Studio procèdera à l'encaissement des chèques comme prévu lors de l'inscription même si l'élève ne se présente pas au cours. Toute année ou tout trimestre entamé(e) est dû(e) dans sa totalité. Aucun avoir ne sera accordé et aucun remboursement ne sera possible, même sur présentation d'un certificat médical.

Les absences ne peuvent être ni déduites, ni remboursées.

MB Studio se réserve le droit d'annuler ou de modifier les horaires suivant la fréquentation des cours. Dans ce cas, un remboursement sans dédommagement supplémentaire pourrait être accordé.

MB Studio se réserve de remplacer le professeur en cours de saison. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être accordé.

La carte d'adhérent liée au forfait souscrit est la propriété du pratiquant

Seuls les arrêts définitifs pour raison médicale pourraient donner lieu, sur présentation de certificat médical à un avoir, d'une validité de 12 mois, au prorata des semaines de cours restantes à la date de fourniture du justificatif.

### 3-Consignes à respecter dans l'enceinte de l'école

L'accès aux salles de danse est STRICTEMENT réservé aux pratiquants, professeurs et administrateurs du MB Studio.

Tout pratiquant dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.

Toute nourriture est strictement interdite dans les salles de Danse et dans les vestiaires.

Pendant toute la durée de leur présence au MB Studio, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'être le plus silencieux possible, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété dont entre autres l'interdiction formelle de fumer et de consommer des substances prohibées par la loi.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée du cours de Danse.

Les pratiquants devront utiliser les vestiaires pour se changer. L'accès aux vestiaires et aux salles de danse est exclusivement réservé aux pratiquants, professeurs et administrateurs du MB Studio.

En cas de perte ou de vol de tout objet ou vêtement que ce soit, MB Studio ne pourra être tenu responsable.

Les parents ont seulement accès à l'espace d'accueil du MB Studio. Les parents, les amis, correspondants étrangers, membres de la famille des pratiquants ne sont autorisés à regarder les cours que depuis les espaces qui leurs sont réservés (sauf autorisation du professeur). Toute perturbation répétée du cours par un pratiquant, parent ou accompagnant ainsi que toute agressivité verbale ou physique envers les administrateurs du MB Studio, les professeurs ou envers un autre pratiquant pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive sans aucun remboursement ni dédommagement.

Tout enregistrement magnétique, vidéo ou cinéma est interdit sauf autorisation du professeur.

L'utilisation du matériel vidéo et sono est exclusivement réservé au professeur

### 4-Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire doit être conforme à l'activité pratiquée; son achat est à la charge du pratiquant ou de son responsable légal. Pour les mineurs, il est fortement conseillé que les vêtements portés soient marqués au nom du pratiquant.

Certaines disciplines nécessitent le port de Baskets (Hip Hop, Ragga Dancehall, Zumba, ...) ou de chaussures (Salsa, Bachata, Danses latines). Celles-ci doivent être uniquement réservées à la pratique de la Danse ou du fitness, les élèves devront changer leur chaussure lors de leur arrivée au MB Studio.

MB Studio se réserve le droit de refuser l'accès à la salle de danse si les conditions énoncées ci-dessus ne sont pas respectées. Dans ce cas, aucun remboursement ni dédommagement ne sera possible.

Les pratiquantes féminines doivent se présenter cheveux attachés. Pour les élèves mineurs et pour des raisons de sécurité, les bijoux volumineux, montres de tous types et toute matière sont interdits. Les chewing-gum et bonbons sont STRICTEMENT interdits dans l'enceinte du MB Studio.

Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un pratiquant à suivre le cours s'il ne se présente pas dans la tenue réglementaire ou coiffé correctement. Dans ce cas, il assistera au cours en observateur sans y prendre part.

### 5-Présence et Absences des élèves

Les pratiquants doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année.

Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dès qu'elle sera connue.

Pour d'évidentes raisons sanitaires, en cas de maladie contagieuse, les pratiquants sont invités à ne pas assister au cours et à prévenir le professeur.

Toute blessure ou douleur, hors courbatures naturelles liées à la pratique de la danse ou du fitness, devra être signalée au professeur dans les 48 heures.

Le professeur est civilement responsable des pratiquants mineurs pendant la durée des cours. Les pratiquants doivent arriver entre 15 minutes et 5 minutes avant le début du cours et doivent quitter le vestiaire au plus tard 15 minutes après la fin de leur cours. Les parents doivent accompagner et venir récupérer le pratiquant mineur dès la sortie du cours à l'intérieur du MB Studio.

Si les parents autorisent le pratiquant mineur à venir et/ou à repartir seul, une décharge devra être signée et remise à la Direction. En dehors du créneau horaire correspondant au cours, le Professeur et MB Studio ne sont pas responsables des pratiquants.

### 6-Absence du professeur

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les pratiquants ou leurs responsables légaux seront prévenus et un message sera affiché à l'entrée du MB Studio.

Il appartient aux parents ou accompagnants des pratiquants mineurs de s'assurer, avant de laisser le pratiquant seul, que les cours ont bien lieu.

Lorsque les cours ou répétitions n'ont pas lieu, les autres professeur ou administrateurs du MB Studio ne sont pas responsables des pratiquants et il ne sera pas assuré de garde de remplacement pour les pratiquants n'ayant pas cours.

### 7-Droit à l'image

MB Studio se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des pratiquants inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit sauf avis négatif préalable des pratiquants ou de leurs responsables légaux.

Par ailleurs, MB Studio souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les pratiquants seront amenés à participer, les prises de sons, de vues, de photographies pourront être interdites et que, dans le cas où elles seraient autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial. MB Studio n'autorise pas les pratiquants et représentants légaux à mettre en ligne sur les réseaux sociaux ou Youtube, vimeo ou tout autre site de diffusion vidéo leurs chorégraphies sauf autorisation préalable de la direction.

### 8-Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement ni dédommagement de quelque nature que ce soit.

A .....,le .....

Signature du pratiquant ou  
de son représentant légal